



SAVOIE
73730

Téléphone / Fax : 04 79 38 21 94
Commune.de.roгнаix@gmail.com

AVIS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de ROGNAIX se réunira, en séance ordinaire,
Le 11 février 2019 à 19 heures en salle du conseil.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2018.
- Approbation du PLU mis en révision en 2015.
- Instauration déclaration préalable pour les clôtures.
- Instauration du permis de démolir.
- Instauration du droit de préemption urbain.
- Convention de groupement de commande entre l'agglomération Arlysère et la commune pour le contrôle réglementaire des équipements.
- Changement du beffroi de l'église : demandes de subvention au département et à la Région.
- Modification de l'indice brut terminal des indemnités des élus.

- Décisions prises dans le cadre délégation du maire.
- Questions diverses et orales.

Fait à Rognaix, le 05/02/2019

Le Maire
Patrice BURDET

